

OBJECTIFS

En tant que salarié, le titulaire du BPJEPS ASEC est capable de travailler dans des structures variées: associations, entreprises de l'économie sociale ou des collectivités territoriales. La formation permet de concevoir, mettre en œuvre, animer et évaluer des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, s'inscrivant dans le projet d'animation d'une structure dans les champs des activités éducatives, culturelles et sociales

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPÉTENCES

BC1: Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC2: Valoriser les activités et projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation.

BC3: Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

BC4: Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé et d'un bilan régulier et permanent entre l'entreprise, la MFR et la famille.
- Une pédagogie de l'alternance qui s'appuie sur le vécu en entreprise, temps réel de formation.
- Le lien parents/équipe pédagogique
- Une volonté de développer l'autonomie et de former de futurs citoyens responsables

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Vous êtes évalué tout au long de votre formation afin de vérifier vos acquis et vous accompagner dans votre progression. Le BPJEPS s'obtient par la validation de tous les blocs constitutifs (Au nombre de 4).

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de cours, salle informatique

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Formation accessible après positionnement. La MFR met en place des accompagnements spécifiques.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public souhaitant évoluer dans les métiers de l'animation socio-éducative ou culturelle

PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans au moment de l'obtention de la certification

Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou du SST

Justifier d'une attestation d'expérience d'animateur d'une durée minimale de 200 heures, délivrée par la ou les structures d'accueil concernées par le diplôme

STATUT DE LA FORMATION

Contrat d'Apprentissage (A partir de 27% du Smic)

Formation continue (Qualif emploi individuel, PTP...)

DURÉE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 12 mois

Durée en centre (présentiel) : 662 heures
(Hors cas particulier)

Durée en structure: 1124 heures

TARIFS

Apprentissage : formation gratuite et rémunérée

Stagiaire de la formation professionnelle:

5 940 € en financement individuel personnel

8 632 € en financement aidé

Possibilité d'hébergement et restauration pendant la formation



CFA MFR SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
4 Allée du Clos Sireuil
35250 Saint-Aubin-d'Aubigné



02 99 55 20 81



www.mfr-staubin.fr



mfr.st-aubin-aubigne@mfr.asso.fr

